



Sommaire

Introduction — 11

I. Fin d'Empire — 17

II. La crise du 13 mai — 61

III. Changement de régime — 117

IV. Colonels et barricades — 161

V. Le droit à l'insoumission — 211

VI. Vainqueurs et vaincus — 253

Conclusion — 305

Notes — 315

Index — 359





Introduction

Dans l'après-midi du 29 mai 1968, alors que la vague de grèves et de manifestations entrainait dans sa cinquième semaine, le général de Gaulle disparut inopinément. En route par hélicoptère vers sa résidence de Colombey, il changea de destination pour gagner la petite ville allemande de Baden-Baden. Yvonne de Gaulle, tandis que leur Alouette III survolait la Lorraine, montrait à son mari l'inquiétante efflorescence de drapeaux rouges sur les mines et les aciéries. Un peu après 3 heures de l'après-midi, l'hélicoptère se posa devant la résidence du général Jacques Massu, naguère héros de la bataille d'Alger et désormais commandant de l'armée française en Allemagne. De Gaulle voulait savoir sur combien de divisions blindées on pouvait compter s'il fallait reprendre par la force le contrôle de la capitale. Massu se porta garant de la loyauté de ses hommes, préconisant le calme et encourageant de Gaulle à rejoindre Paris et prendre la situation en main¹.

Ce soir-là, le président retourna à Colombey, rassuré, et le lendemain il annonça que des élections auraient lieu à la fin juin. Une semaine avant le vote, l'Élysée fit savoir qu'une poignée d'officiers condamnés à la réclusion perpétuelle pour leur participation à la révolte militaire qui avait marqué la fin de la guerre d'Algérie seraient graciés, en attendant une amnistie générale. Parmi eux se trouvait





La guerre civile en France, 1958-1962

Raoul Salan, ancien commandant en chef des forces armées en Afrique du Nord, détenu pour son rôle dans le putsch d'Alger de 1961 et à la tête de l'OAS. Annoncée « à l'occasion du 18 juin », la date de cette décision ne passa pas inaperçue. Traditionnellement, le président réservait la fête républicaine du 14 Juillet pour les grâces ; le choix d'un autre anniversaire symbolique, celui de l'appel de 1940, ne manquait pas d'un certain cynisme : peu doutaient que le but était de mobiliser l'extrême droite dans les élections à venir. D'autres interprétations attribuaient la décision à un échange entre Massu et de Gaulle, ce dernier achetant la loyauté de l'armée dans ces jours critiques de la fin mai. Même si l'on peut douter que de Gaulle ait fait une promesse explicite sur ces bases, Massu écrivait dans une lettre au ministre de la Défense, Pierre Mesmer, le 7 juin : « Dans la perspective d'être utilisés dans une nouvelle guerre civile en métropole, les cadres qui ont été acteurs en Algérie, et plus ou moins traumatisés, apprécieraient que soient effacées toutes les séquelles de la guerre civile algérienne, par une amnistie générale, certainement méritée par nos soldats perdus, après sept ans, au moins autant que par les anarchistes étudiants aussitôt après leurs exploits. [...] Cette décision, habilement divulguée [...], aurait également valeur d'argument électoral en dehors même de l'armée (pieds-noirs, anticommunistes)². » Dans un éditorial du 14 juin, *Combat* notait que « Le général de Gaulle continue de payer ses dettes [...] Si Paris vaut bien une messe et le pouvoir, Salan, lui, vaut bien quelques centaines de milliers de suffrages. Tout rentre dans l'ordre, la boucle partie du 13 mai 1958 est bouclée, le gaullisme retrouve sa vocation, sa clientèle et son histoire. »

Dix ans après la révolte d'Alger qui finit d'abattre la IV^e République, on pouvait lire sur des bannières





Introduction

et pancartes brandies sur le boulevard Saint-Michel : « 13 mai 1958-13 mai 1968, bon anniversaire mon général ! » et « Dix ans, ça suffit ! ». Un dîner commémoratif était prévu chez Jacques Foccart, conseiller du président pour les affaires africaines. Il réunissait les principaux acteurs gaullistes de la crise de 1958, mais les convives fixaient leur attention sur les nouvelles. Un documentaire sur mai 1958, prévu ce soir-là sur l'ORTF, avait dû être déprogrammé, la radio-télévision nationale s'étant jointe à la grève. « Le Français ne vient à moi que dans des moments où il a l'impression que je peux lui rendre service, et encore, du bout des lèvres, se plaint de Gaulle à Foccart. Cela a été le cas en 1940, cela a été le cas en 1958. Dès lors qu'il n'a plus la trouille... – Oui, eh bien, justement, remarqua Foccart, elle revient, la trouille³... »

Depuis le début de mai, des critiques avaient remarqué une certaine réserve du régime à célébrer sa naissance. Un éditorial de *Témoignage chrétien* notait que « d'ordinaire les régimes sont fiers de leurs origines » mais que dix ans après le 13 mai, « la date demeurait embarrassante »⁴. Maurice Duverger rappelait les réticences des élites politiques du second Empire à se souvenir de son propre « péché originel », le coup d'État du 2 décembre 1851, qui, comme le 18 brumaire, appartenait à une catégorie d'anniversaires impossibles à célébrer⁵.

À la fin de mai 1968, la « trouille » était en effet de retour. Pour la seconde fois en dix ans, de Gaulle avait recours à l'armée – jadis pour faire tomber un gouvernement branlant et cette fois-ci pour renforcer le sien contre un soulèvement populaire. Dans la nuit précédant la manifestation du 29 mai, des régiments de la 2^e brigade blindée firent mouvement dans les banlieues de l'Est parisien – mesure d'intimidation faisant monter l'inquiétude quant à une

